

# Les travaux de raccordement de votre maison ou local pour une puissance inférieure ou égale à 36kVA.



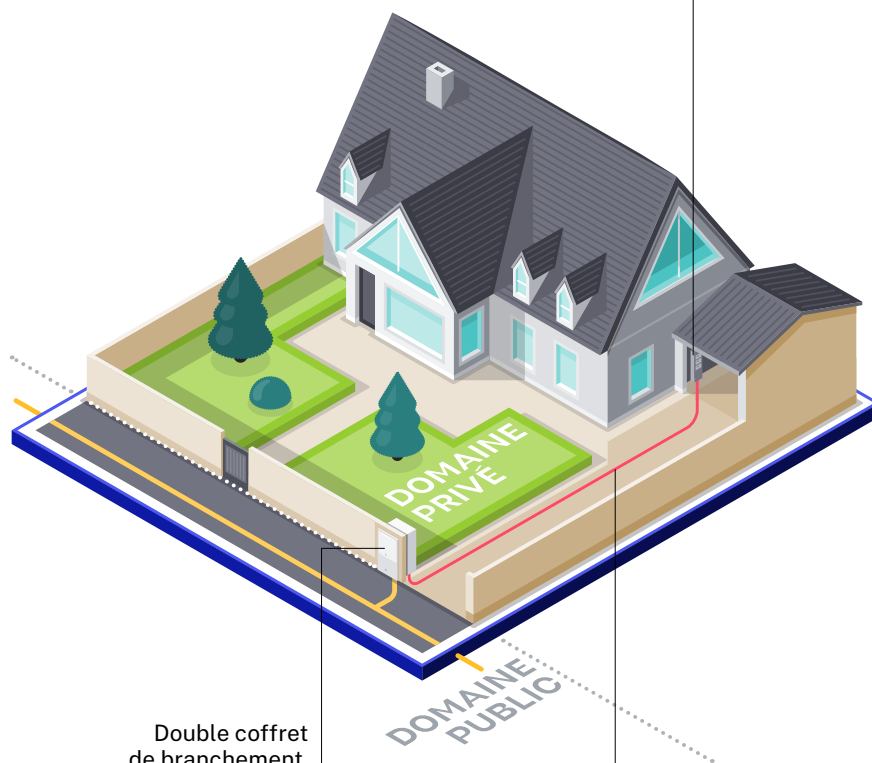
# 1 Raccordement avec compteur et disjoncteur en limite de propriété

Ce raccordement vous permet de bénéficier de l'électricité au plus tôt et d'être autonome dans la construction de votre projet.

Le coffret de branchement est installé en limite du domaine public ainsi qu'un deuxième coffret comprenant le compteur et le disjoncteur.

Dès que vous êtes en possession de votre terrain, n'hésitez pas à faire votre demande sur [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr)

L'interrupteur de coupure d'urgence est à proximité du tableau de répartition posé par votre électricien.



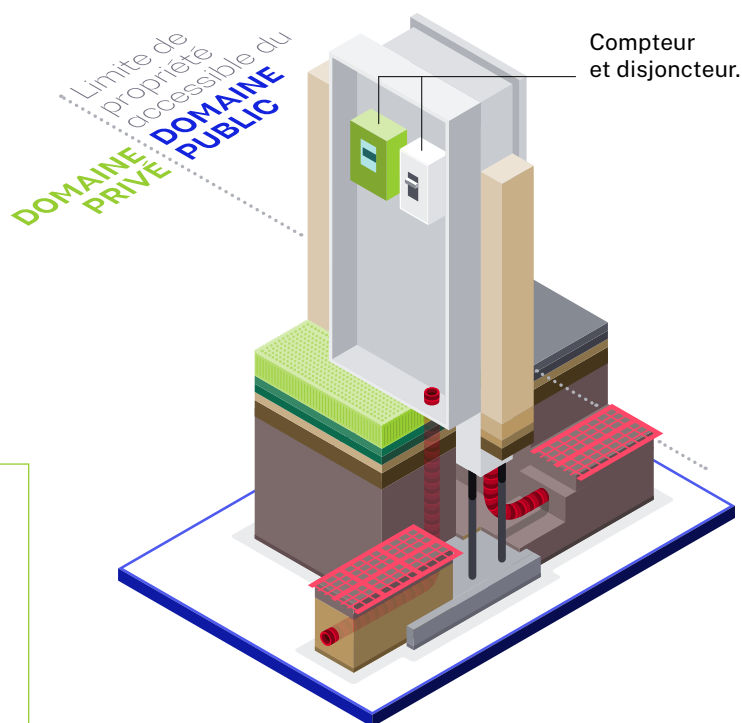
Double coffret de branchement, avec compteur et disjoncteur, propriétés d'Enedis.

Le câble électrique de liaison fait partie de votre installation électrique intérieure.

Tous les schémas sont des exemples d'implantation.

# 1 Raccordement avec compteur et disjoncteur en limite de propriété

■ En limite du domaine public.



## CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

### Dans votre clôture:

- Prévoir un espace libre d'au moins 1 cm tout autour du coffret, ainsi qu'un accès libre à la face avant de ce coffret.
- Choisir un endroit où le coffret sera à l'abri des chocs.
- Prévoir une **aire de dégagement** plane sans obstacle, d'au moins 70 cm sur 70 cm devant le coffret.
- Le coffret ne doit pas être utilisé comme point de fixation de grillage ou de tout autre accessoire de clôture.
- Matérialiser l'emplacement exact du coffret.

### Sur votre terrain et chez vous:

- Prévoir la fourniture et la pose dans un fourreau des câbles de puissance et de commande entre le disjoncteur de branchement et votre tableau électrique, cette liaison faisant partie de votre installation électrique intérieure.

## CE QU'ENEDIS DOIT FAIRE

### Installer deux coffrets:

- Le **coffret de branchement** qui est situé en limite de votre propriété et accessible depuis la voie publique.
- Le compteur et le disjoncteur de branchement sont situés dans le deuxième **coffret au dos du premier coffret** à l'intérieur de votre propriété.

Tous les schémas sont des exemples d'implantation.

Pour plus d'information, reportez-vous à la fiche SéQuélec n° 5

Dès que vous êtes en possession de votre terrain, n'hésitez pas à faire votre demande sur [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr)

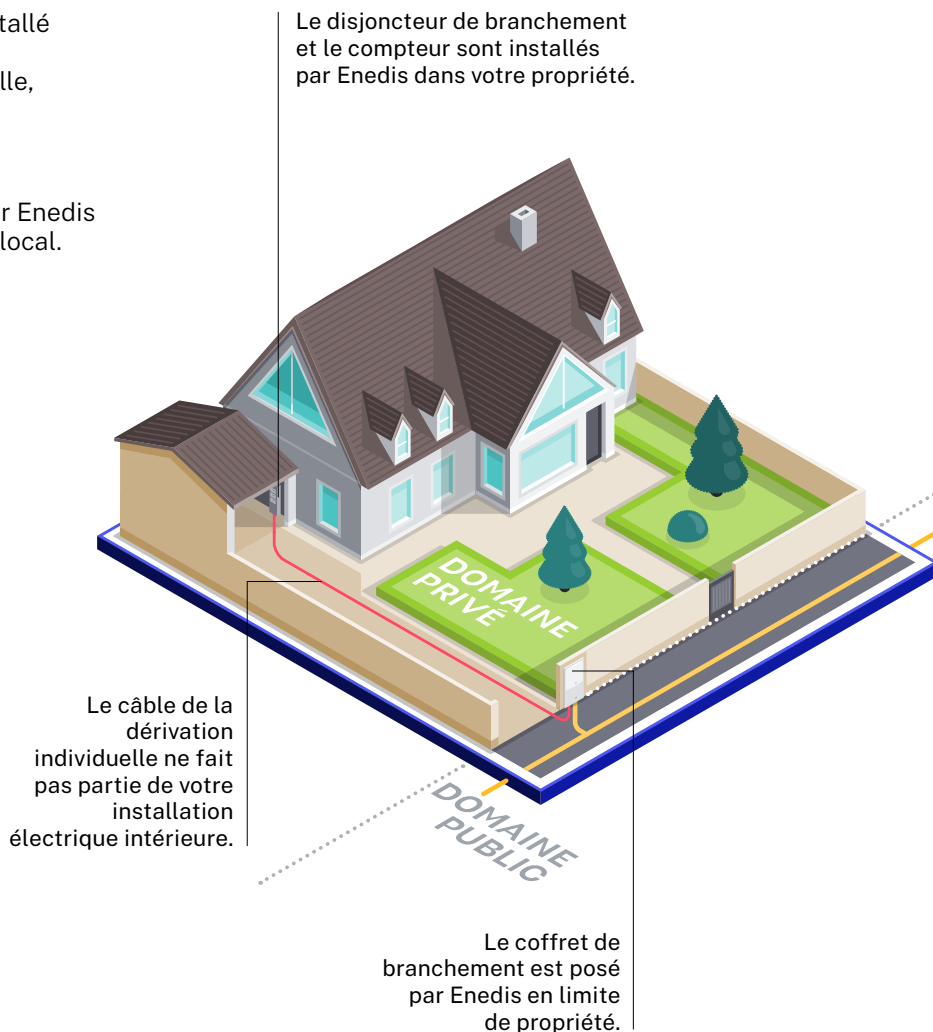
## 2 Raccordement avec compteur et disjoncteur dans votre maison ou local

Ce raccordement n'est possible que lorsque la longueur du câble de branchement en zone privative est inférieure à 30 mètres.

Le coffret de branchement est installé en limite du domaine public. Le câble de la dérivation individuelle, mis sous fourreau, est enterré dans votre terrain.

Le disjoncteur de branchement et le compteur fournis et posés par Enedis sont installés sur votre maison ou local.

**3 mois avant votre date d'emménagement dans votre maison ou local, n'hésitez pas à contacter Enedis sur [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr)**



Tous les schémas sont des exemples d'implantation.

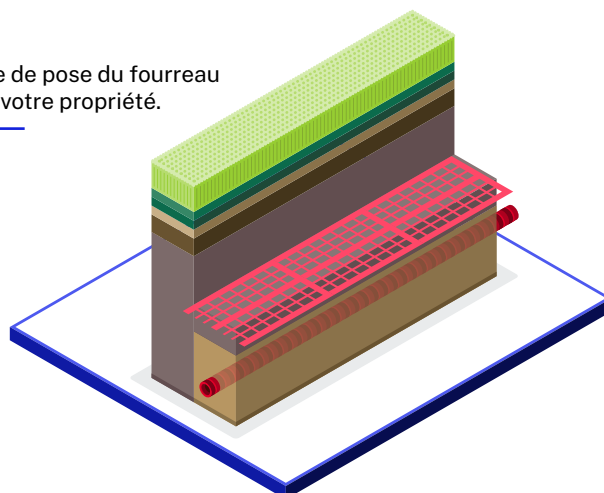
## 2 Raccordement avec compteur et disjoncteur dans votre maison ou local

### I Les travaux de terrassement.

#### CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

- **Posez pour le câble de la dérivation individuelle**, un fourreau de type TPC, de diamètre 75 mm dans une tranchée de 65 cm de profondeur au minimum avec un grillage rouge posé à 20 cm au-dessus du fourreau.
- Ce fourreau doit arriver impérativement à **l'aplomb de la gaine technique logement (GTL)** et ne doit pas traverser les parties sanitaires.

Règle de pose du fourreau dans votre propriété.



#### CE QU'ENEDIS DOIT FAIRE

- **Fournir et faire passer le câble de la dérivation individuelle électrique** à l'intérieur du fourreau et obturer ce fourreau de type TPC à l'intérieur de l'habitation. Ce câble est fourni et posé par Enedis.

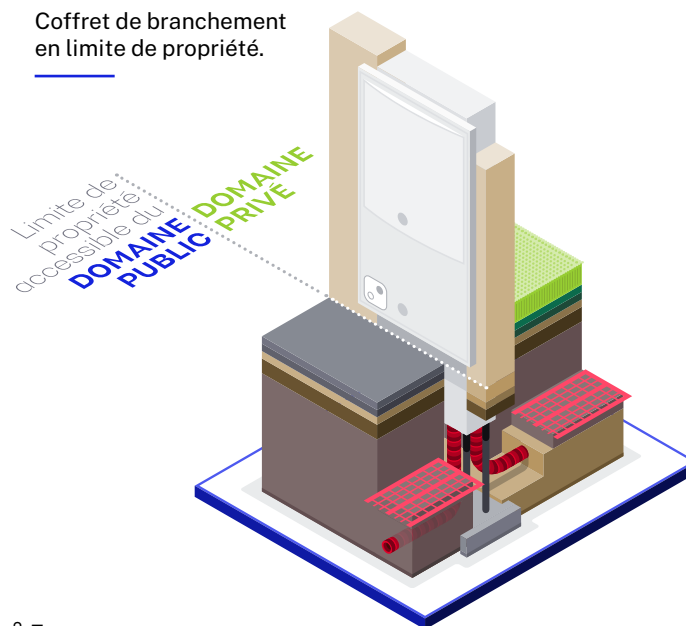
### I En limite du domaine public.

#### CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

##### Dans votre clôture:

- Matérialisez l'emplacement exact du coffret.
- Pour accueillir les travaux qui seront réalisés par Enedis, reportez-vous aux explications en page 3 de ce document.

Coffret de branchement en limite de propriété.



#### CE QU'ENEDIS DOIT FAIRE

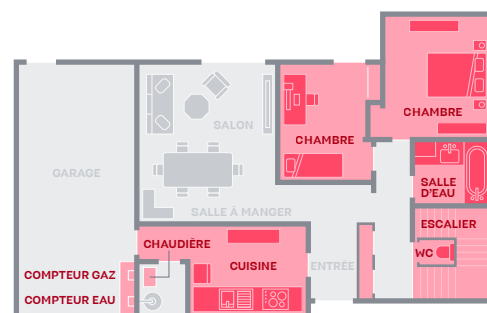
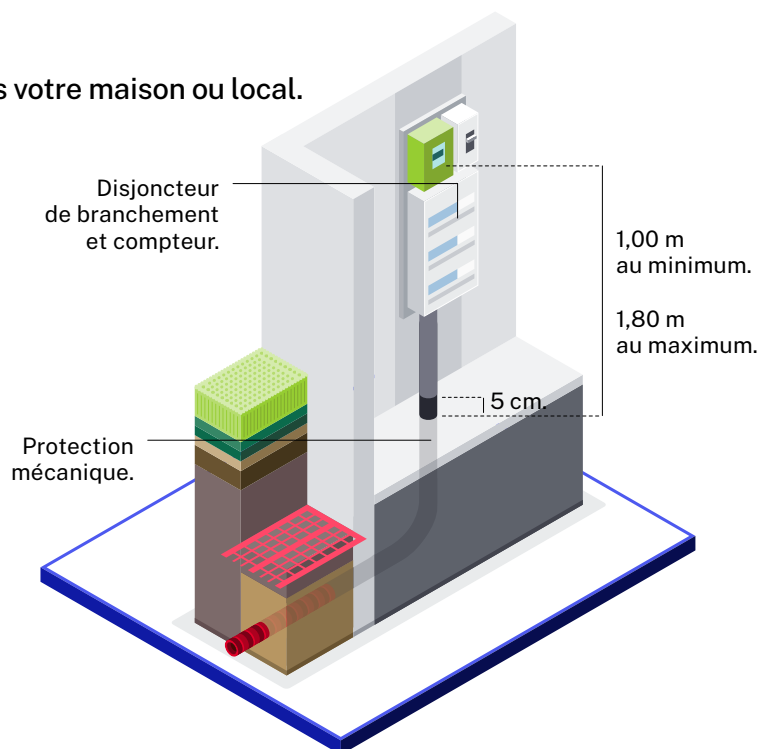
- Installer un coffret en limite de votre propriété.

Pour plus d'information, reportez-vous à la fiche SéQuélec n° 5

Dès que vous êtes en possession de votre terrain, n'hésitez pas à faire votre demande sur [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr)

## 2 Raccordement avec compteur et disjoncteur dans votre maison ou local

### I Dans votre maison ou local.



Le panneau de contrôle ne peut pas être implanté dans les emplacements en rose sur le dessin.

#### CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

- Vous devez prévoir avec votre électricien de disposer votre gaine technique logement (GTL), le disjoncteur de branchement et le compteur, dans un emplacement autorisé et compatible. La GTL, **le disjoncteur de branchement ou le compteur ne doivent pas être installés dans la cuisine, la salle de bains, les W.-C, les placards, les chambres ou encore l'escalier. Ils ne doivent pas être à proximité de la chaudière.**

#### CE QU'ENEDIS DOIT FAIRE

- Installer à l'intérieur de votre maison ou local, le compteur et le disjoncteur de branchement sur le panneau de contrôle situé dans la gaine technique logement (GTL).

- La paroi sur laquelle est fixée la GTL doit être incombustible** et ne doit pas être exposée aux vibrations. Elle est constituée de préférence par un mur ou, dans le cas d'une cloison, des dispositions doivent être prises pour en assurer la rigidité.
- Le fourreau doit arriver impérativement à l'aplomb de la (GTL) et ne doit pas traverser les parties sanitaires.
- Si le câble de la dérivation individuelle traverse un vide sanitaire, **le fourreau de protection du câble dans le vide de construction doit être de type ICTA** (non propagateur de flamme).
- Le disjoncteur de branchement et le compteur doivent toujours être **facilement accessibles**.

Tous les schémas sont des exemples d'implantation.

Pour plus d'information, reportez-vous à la fiche SéQuélec n° 5

Dès que vous êtes en possession de votre terrain, n'hésitez pas à faire votre demande sur [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr)